Déclaration des Éléments de pays non-coproducteurs

Recommandation préliminaire et finale

Titre du Projet :	

Sélectionnez la boîte appropriée :

RECOMMANDATION PRÉLIMINAIRE

☐ Aucun Élément de pays non-coproducteurs requis

☐ Éléments de pays non-coproducteurs requis ci-dessous

RECOMMANDATION FINALE

☐ Mêmes Éléments de pays non-coproducteurs que Recommandation Préliminaire

☐ Éléments de pays non-coproducteurs révisés ci-dessous

Veuillez suivre attentivement les instructions, remplir le formulaire et le télécharger avec votre demande. Si vous avez des questions, communiquez avec la personne-ressource indiquée sur le site Web de Téléfilm.

- Les Éléments de pays non-coproducteurs (interprètes, tournage & équipe de production locale) demandés doivent être conformes aux termes du traité applicable, des principes directeurs et des documents de référence disponibles sur le site Web de Téléfilm.
- Si vous coproduisez avec un pays membre de l'Union européenne et désirez inclure des participants d'autres pays membres de l'Union européenne, veuillez les lister dans le tableau ci-dessous, **qu'ils soient considérés comme participants des pays coproducteurs ou non**.
- Les Éléments de pays non-coproducteurs ne sont pas nécessairement liés à des dépenses (**svp ne pas faire mention des codes budgétaires ou des montants**).
- Assurez-vous que votre coproducteur soumette la même demande à l'autorité administrative de son pays.
- Tous les Éléments de pays non-coproducteurs doivent apparaître dans ce tableau, peu importe quel coproducteur engage la dépense liée à ces éléments.

Éléments de pays non-coproducteurs requis

ÉLÉMENT	PAYS D'ORIGINE	RAISON (POURQUOI CET ÉLÉMENT N'EST PAS DE PAYS COPRODUCTEURS)

En soumettant ce formulaire, le Requérant déclare que les Éléments de pays non-coproducteurs susmentionnés représentent la totalité des Éléments de pays non-coproducteurs qui sont nécessaires pour le Projet, et il reconnaît que ces éléments sont assujettis à l'approbation mutuelle de Téléfilm Canada et de l'autorité étrangère.